

Centre d'Etudes et de Recherches Internationales

Centre d'Etudes Européennes

Garnet

Colloque des 11 et 12 mai 2007

Paris Sciences Po

LA FIN DU MOMENT DEMOCRATIQUE ?

Un défi pour l'Europe

CONCEPT PAPER

Zaki LAÏDI

NE PAS CITER SANS L'ACCORD DE L'AUTEUR

Par moment démocratique, il faut entendre la *structure d'opportunités* ouverte par le système international pour favoriser l'implantation et la légitimation de « régimes démocratiques » à travers des logiques de diffusion, de contagion ou d'importation impulsées de l'extérieur, mais trouvant localement des repreneurs susceptibles de se les réapproprier par contrainte, crainte, calcul ou conviction. Le « moment démocratique » pourrait ainsi se définir comme celui où la démocratie apparaît comme la problématique légitime du temps mondial et propice par là même aux transactions entre exportateurs et importateurs démocratiques. Le concept de structures d'opportunité, forgé par Sydney Tarrow, renvoie à l'existence de ressources externes pouvant être mises à profit par des acteurs sociaux au sens large pour diminuer le coût de l'action collective, faire apparaître des alliés potentiels et révéler les points faibles des élites [en place] et des autorités contre lesquelles elles luttent¹. Ces opportunités ont pour caractéristique d'être fluides et « capricieuses » et de favoriser aussi bien les partenaires du changement que ceux du statu quo. Forcée par référence aux mouvements sociaux en général, cette définition correspond assez bien à l'idée de « moment » où certains processus sont rendus possibles par l'existence de facteurs extérieurs. Par rapport à l'enjeu démocratique, la structure d'opportunités démocratique comprendrait cinq facteurs :

1. la configuration des rapports de forces géopolitiques à l'échelle mondiale : elle peut plus ou moins être propice à l'idée démocratique ;
2. l'importance des flux du commerce d'idées qui influence les transferts de technologie de la démocratie ;

¹ Sydney Tarrow, *Power in movement : social movement, collective action and politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994

3. l'adéquation du commerce des idées au commerce des biens, des services et des hommes : l'ouverture économique peut, selon les cas, favoriser l'importation des idées démocratiques ou, au contraire, la freiner, notamment dans les pays rentiers ;
4. l'existence d'acteurs locaux capables de convertir localement l'importation de la démocratie en projet national ;
5. l'absence d'alternative nationale crédible au projet démocratique.

Pour ce qui est de la définition même de « régime démocratique », nous qualifierons ici de démocratie tout régime politique obéissant à la définition minimale de la démocratie telle qu'elle a été donnée par Przeworski : le droit ouvert aux citoyens de changer leurs dirigeants par la voie des urnes sans contrainte². A cette première définition, il serait plus juste d'ajouter le corollaire suivant : « La démocratie deviendrait ainsi la procédure par laquelle l'espoir d'un changement d'ordre politique garanti par les urnes, serait corrélé à une peur réelle de perdre le pouvoir de la part de ceux qui le détiendraient. La démocratie naîtrait quand, dans une société donnée, la peur de perdre le pouvoir par les élections remplacerait celle de le perdre par un putsch militaire ou une émeute »³. La démocratie minimale présente donc avant tout un caractère procédural. Elle laisse donc entière les autres dimensions procédurales de la démocratie telles qu'elles sont définies par les critères de Copenhague. Elle laisse encore davantage de côté les enjeux essentiels que sont l'intériorisation de la culture et non plus seulement de la procédure démocratique. Mais même réduites à ces seules conditions formelles, la qualité de démocratie impose la réunion de conditions suffisamment fortes pour qu'on n'identifie pas toute compétition électorale pluraliste à une compétition démocratique. C'est un point important à souligner car lorsqu'on observe tout le pourtour

² Adam Przeworski, « Minimalist conception of democracy : a defense », in *Democracy's value*

³ Zaki Laïdi, « Mondialisation et démocratie », *Politique étrangère*, n° 3, 2001, pp. 603-618.

méditerranéen de l'Europe, force est de constater qu'aucun pays, en dehors d'Israël et peut-être du Liban ne répond à ces conditions minimales. En effet, la compétition électorale met en réalité à l'abri les détenteurs du pouvoir de toute contestation sérieuse, soit parce que les élections sont purement et simplement truquées, soit parce que les conditions de participation électorale excluent les opposants les plus sérieux, soit enfin parce que les pouvoirs effectifs du Parlement sont très limités⁴.

Quoi qu'il en soit, ce moment, indiscutablement ouvert par la chute du Mur de Berlin, serait-il en train de se refermer ? N'est-il pas paradoxal de parler de la fin du moment démocratique alors que la « promotion de la démocratie » fait désormais partie de l'agenda politique des Etats-Unis et de l'Europe ? Si cette hypothèse était la bonne, ne faudrait-il pas y voir un nouvel avatar de l'échec politique de l'Europe, pour qui la projection à l'extérieur de ses frontières est constitutif de son identité politique, surtout au moment où le blocage politique interne paraît durable ? Comment trouver pour l'Europe une voie politique moyenne entre un néo-réalisme, qui n'est guère conforme à sa tradition de *soft power*, et un « impérialisme libéral » auquel elle ne croit plus ? Comment définir une structure d'opportunités pour la démocratie qui corresponde non pas seulement aux attentes des exportateurs mais des importateurs.

C'est à ces différentes questions que ce colloque tentera d'apporter des réponses. Mais au lieu de se placer, comme cela est trop souvent le cas, du côté de l'émetteur de la norme démocratique, ce colloque se situera du côté des récepteurs.

Pour comprendre la fin du moment démocratique, nous proposerons aux intervenants de se situer par rapport à un ou plusieurs des paramètres suivants :

1. La perception de la tragédie irakienne en tant qu'échec (provisoire ?) de la plus importante tentative d'exportation de la démocratie depuis la fin de la

⁴Le Premier ministre marocain a fait par exemple savoir que la victoire probable des islamistes aux prochaines élections ne bouleverserait pas l'équation politique au Maroc, reconnaissant implicitement que la réalité du pouvoir échappe au Parlement, *Financial Times*, 29 décembre 2006.

seconde guerre mondiale, même si cet objectif n'était pas premier, et même s'il semble acquis qu'il ne faisait pas consensus, y compris au sein des partisans américains de la guerre en Irak. Il est de notoriété publique que le principal architecte de la guerre, Donald Rumsfeld, non seulement n'a jamais cru à l'exportation de la démocratie, mais il s'est, avant même l'intervention, opposé à toute logique de *state-building*. Le seul et véritable théoricien de la « démocratie par la guerre » était et reste Paul Wolfowitz, sans que l'on soit sûr que ce projet ait été réellement pensé ou intégré à une stratégie d'ensemble⁵.

Cet échec pèse désormais d'un poids considérable dans toutes les évaluations politiques de la démocratie et cela tant du point de vue des exportateurs que des importateurs. Ceci d'autant plus que, contrairement à certaines idées, reçues, l'exportation brute de la démocratie a, dans les faits, été fort peu pratiquée depuis 1945. Les trois grandes vagues de démocratisation que l'on a connues –Europe du Sud au milieu des années 70, Amérique latine au début des années 80, Europe centrale après la chute du Mur de Berlin– s'inscrivent davantage dans une logique de structure d'opportunité que d'exportation. Car dans ces trois cas il existait des traditions démocratiques préexistantes qui ont été réactivées par l'échec des dictatures et l'existence d'une dynamique mondiale favorable au processus démocratique. Le facteur extérieur a été décisif. Mais la conditionnalité politique européenne a joué son rôle moins dans l'importation de démocratie que dans sa consolidation.

2. Toute la question est donc de savoir comment mettre en place une structure d'opportunité démocratique plutôt que de recourir à la force pour imposer la

⁵ Sur l'indifférence de Donald Rumsfeld et la très faible élaboration du projet irakien après la guerre, cf. Mark Danner, « Iraq : the war of imagination », *New York Review of Books*, 21 décembre >2006.

démocratie. Il n'y a naturellement pas de réponse simple à cette question, mais on peut au moins tenter une hypothèse sur laquelle le colloque pourrait se prononcer : la démocratie constitue rarement un projet politique en soi. A tout le moins, elle ne peut pas s'imposer comme substitut à une question nationale qui n'aurait pas été réglée. Du point de vue des importateurs, la démocratie peut constituer le vecteur central de recouvrement de la souveraineté et de consolidation de celle-ci (Europe centrale). Elle peut également servir de base à un nouveau projet politique, suite à un échec grave ou à un effondrement, comme cela fut le cas en Amérique latine dans les années 80. Dans ce cas « l'exportateur démocratique » est vu avec bienveillance et par là même banalisé, puisque les projets des exportateurs et des importateurs se rejoignent. Mais ce cas de figure est très rare. Le cas opposé est peut-être celui de l'Irak, où il n'y a pas consensus interne sur le projet national et, à supposer qu'il y ait un projet majoritaire (le projet chiite), celui-ci ne coïncide que fort peu avec le projet américain, soit parce qu'il peut apparaître comme « anti-national » (partage de l'Irak), soit comme contraire au projet chiite puisque préconisant une « démocratie respectant non pas seulement la règle de la majorité, mais aussi le droit des minorités ». On aurait certes pu envisager un scénario à la libanaise, où un acteur extérieur deviendrait le garant d'un projet interne fragile régulé sur un mode consociationnel. Mais ce schéma ne peut fonctionner que si les forces locales antagonistes n'ont aucun moyen de s'imposer l'une à l'autre, y compris par la force. Or, en Irak, les chiites –par ailleurs divisés- aspirent à reprendre tout le pouvoir et non à le partager. En fait, la présence durable des Etats-Unis en Irak n'est spontanément compatible qu'avec un seul projet national latent : le projet kurde. Mais les chances de

voir ce projet aboutir sont faibles. Le Kurdistan irakien ne sera probablement pas indépendant et encore moins démocratique, mais il restera pro-américain.

3. Le 11 septembre a souvent été présenté comme à l'origine du moment de promotion de la démocratie dans le monde arabe et musulman. Il était censé déclencher une « vague dans la vague », c'est-à-dire impulser un moment de démocratisation au sein d'une zone rétive à cette évolution mondiale, et ceci afin de contrecarrer la montée du djihadisme et de son corollaire terroriste. Ce fut la thèse américaine que les Européens ont reprise sur un mode mineur. Mais avant même le 11 septembre, et encore davantage après lui, la poursuite de cet objectif a été contrecarrée par la recherche d'un autre objectif : la lutte contre tous les djihadismes qui passait dès le départ par une coopération étroite avec les régimes en place au sein de ceux-ci avec les « appareils de sécurité » rodés à la lutte contre les « terrorismes islamistes ». Le lancement du projet du Grand Moyen-Orient n'a de ce point de vue fait que révéler cette immense contradiction chez les Américains.

Cette contradiction est également présente chez les Européens qui n'avaient d'ailleurs pas attendu le 11 septembre pour prendre la mesure de ce dilemme. Dès Barcelone en 1995, les Européens ont bel et bien arbitré en faveur de la sécurité au détriment de la démocratie⁶. De fait, jamais, depuis le 11 septembre, les régimes arabes autoritaires –avec toute la palette des réalités qu'ils représentent- n'ont été aussi peu menacés d'une pression extérieure. La crédibilité sécuritaire de ces régimes supplante aux yeux de l'Occident leur légitimité politique. Ce qui est valorisé, c'est désormais moins la légitimité

⁶ Saïd Haddadi, *Political securitisation and democratisation in the Maghreb: ambiguous discourses and fine-tuning practices for a security partnerships*, Berkeley, IES, mars 2004. Disponible sur : repositories.cdlib.org/ies

démocratique de ces régimes que leur engagement à ne pas contrarier les objectifs stratégiques de l'Occident. C'est tout ce qui oppose, par exemple, la Libye à la Syrie. Aucun de ces deux régimes ne contient une once de démocratie. Mais tandis que le premier a renoncé à toute stratégie frontale, le second ne s'y résout pas encore, tant sa survie paraît liée à cet affrontement.

4. Tant du côté européen qu'américain, la promotion de la démocratie répond à trois préoccupations : répandre un idéal politique présent dans ces sociétés et relayé par des ONG ou en Europe, par le Parlement européen, générer du développement que les autocraties n'ont pas été en mesure de promouvoir, tant la préservation de leurs intérêts matériels est contradictoire avec l'ouverture du jeu social, produire de la stabilité politique. La conjonction de ces deux derniers facteurs étant censée produire un désarmement anti-occidental. Implicitement, la conversion à la démocratie est vue comme un processus menant à un accommodement avec l'Occident. Si, sur le long terme, cette adéquation ne paraît pas infondée, elle bute sur le court terme sur des contradictions très fortes. La plus importante d'entre elles étant que les adversaires les plus résolus et les mieux organisés aux autocrates ne sont pas les démocrates mais les théocrates. De surcroît, l'exemple d'*El Jazira* montre que même quand l'espace politique ouvert n'est pas capté par les islamistes, son expression est loin d'être pro-occidentale. Ces mêmes théocrates qui ont pu pendant longtemps s'opposer à la démocratie au nom du refus des solutions importées (*hullul mustawrada*) pour reprendre l'expression de l'islamiste égyptien Garadawi, ont compris que le processus électoral démocratique –expression minimale de la démocratie constituait la meilleure façon d'accéder au pouvoir, quitte, naturellement, à

activer, une fois le pouvoir acquis, le projet islamique⁷. On ne dira jamais assez que la majorité chiite irakienne était très probablement favorable à l'intervention américaine, ce qui ne l'empêche pas d'être aujourd'hui massivement hostile à sa pérennisation dès lors que celle-ci a atteint son but : renverser le pouvoir minoritaire sunnite. Naturellement, il n'est jamais fait crédit à celui-ci d'exercer des pressions, même timides, sur les régimes en place. C'est tout le problème des sociétés qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour abattre une tyrannie, mais qui n'en ont pas non plus pour bâtir une démocratie. Cet état de fait, qui les renvoie à leurs insuffisances, ne peut que les conduire à voir un acteur extérieur soit comme un occupant, soit comme un complice des tyrannies. Il en découle une représentation hypertrophiée de l'acteur extérieur qui constitue ainsi le cas de figure le plus défavorable à une adéquation entre importateurs et exportateurs. C'est ce qui explique pourquoi le discours démocratique peut devenir aussi pour les théocrates, comme pour les rares démocrates, un instrument supplémentaire d'opposition à l'Occident compliquant ainsi encore un peu plus la tâche de celui-ci. Il peut aussi être capté par les autocrates quand la pression extérieure devient sérieuse et les menace. Ces derniers n'hésitent d'ailleurs pas alors à assimiler la pression extérieure à celle des « infidèles », ce qui montre, si besoin était, l'absurdité des thèses françaises sur la laïcité des régimes anti-islamistes.

L'actuel chaos palestinien souligne les contradictions inextricables dans lesquelles se débattent les exportateurs quand ils feignent d'ignorer le problème national : dans un premier temps, le blocage politique en Palestine fut mis sur le compte du régime autocratique de Yasser Arafat. D'où l'effort du Quartet pour lui soustraire une partie de son pouvoir au profit d'un Premier ministre

⁷ Bassam Tibi, « Islam, Freedom and Democracy in the Arab World », in Michael Emerson (dir.), *Democratisation in the European Neighbourhood*, CEPI, Bruxelles, 2006.

responsable devant le parlement et favorable au processus de paix. Mais à peine mis en place, le dispositif se retourne, échappant ainsi aux attentes qu'on avait placées en lui. Les islamistes gagnent les élections palestiniennes et se trouvent par là même dotés des instruments effectifs du pouvoir. Ils marginalisent alors légalement le président de l'Autorité palestinienne, favorable aux négociations de paix avec Israël. Les bailleurs de fonds tentent alors de procéder à la manœuvre inverse : renforcer le président contre le Parlement élu. Le fait que l'Irak et la Palestine soient les seuls lieux du monde arabes où des élections libres aient pu se tenir (si on laisse de côté le cas particulier du Liban) est plus que perturbant : dans les deux cas les élections n'ont été véritablement libres que parce que contrôlées par des tuteurs ou des occupants –ce qui plaiderait en faveur de l'exportation démocratique, mais dans les deux cas, ce sont des forces politiques islamistes peu pro-occidentales qui en bénéficient.

5. La coïncidence entre le fait national et la revendication démocratique en Europe centrale et orientale au lendemain de la chute du Mur de Berlin, alliée à un certain optimisme universaliste, lui-même amplifié par un certain messianisme, faisant de la démocratie moins une pratique qu'une idéologie, ont fait croire que la démocratie pouvait aller de soi (qui peut être contre la liberté ?). Cette croyance a pu être renforcée par la réalité d'une demande démocratique forte qui partout fait reculer l'idée selon laquelle la démocratie serait une pure et simple idéologie de l'Occident. L'image symbolique d'une femme égyptienne entrant par la fenêtre pour contourner la fermeture autoritaire d'un bureau de vote par la police confirme de ce point de vue l'universalité du sens primaire de la démocratie : « sortez les sortants ». La fragilité, voire la réversibilité du moment démocratique n'est de ce point de vue pas nécessairement contradictoire avec le

recul des projets formellement concurrents avec la démocratie. Mais, comme toujours, la solution apparente d'un problème (la démocratie ne peut plus être considérée comme un valeur purement occidentale) en a soulevé d'autres. Le plus redoutable concerne le règlement de la question nationale. Or, dans des sociétés où la construction nationale est non réglée ou extrêmement fragile, le risque est soit d'avoir des démocraties sans *demos*, qui prennent la forme de protectorats plus ou moins pacifiques (Bosnie, Afghanistan, Timor, Haïti), soit des démocraties qui amplifient le processus de destruction nationale (Irak) ou pire, qui détruisent l'Etat-nation avant de le construire (Palestine)⁸. Entre ces deux cas emblématiques, on trouve toute une série de cas intermédiaires qui constituent aujourd'hui le cœur du métier des exportateurs de la démocratie. La difficulté vient notamment des *régimes hybrides* qui donnent le change à leurs interlocuteurs étrangers en prenant des mesures d'ouverture, quitte à refermer le jeu par des mesures innombrables dès que la pression s'éloigne⁹. Tout ceci débouche alors sur un « enlisement démocratique » jugé préférable à la situation antérieure (Bosnie, Afghanistan) mais très éloigné de l'espérance politique initiale. En Europe, cette réalité peut conduire des Etats comme la France, dont la vision du monde a toujours été hyperréaliste, à se saisir de cette réalité pour délégitimer toute idée de promotion de la démocratie.

6. Le moment démocratique est aujourd'hui entravé par l'existence de régimes rentiers disposant de ressources énergétiques importantes qui leur permettent à la fois de se dispenser d'aide extérieure quand celle-ci se veut conditionnelle, ou de rappeler aux exportateurs de démocratie qu'ils sont importateurs nets de produits énergétiques.

⁸ Sur le cas bosniaque, cf. Robert M. Hayden, « Democracy without Demos ? The Bosnian constitutional experiment and the intentional construction of non functioning states » *East European Politics and Societies*, vol. 19, 2005.

⁹ Carl Gershman et Michael Allen, « The assault on democracy assistance », *Journal of Democracy*, April 2006

Dans l'équation entre l'Europe et la Russie, ce facteur est essentiel. Mais il est également très présent avec les pays arabes pétroliers et les régimes d'Asie Centrale. Ainsi trois facteurs se conjuguent : le souci de voir garantie la stabilité de l'approvisionnement en produits énergétiques qui conduit à ménager les régimes pétroliers ; la capacité des autocraties pétrolières à réduire leur dépendance vis-à-vis des pressions extérieures grâce à un surplus de ressources ; la tentation des régimes rentiers d'utiliser le surcroît de ressources pour développer les prébendes et différer les réformes¹⁰. Le pétrole et le gaz permettent d'acheter le silence politique sans secousses et de décourager toute création de richesse autonome en dehors du circuit rentier. Cela vaut pour les régimes pétroliers mais également pour les régimes fortement dépendants de l'aide extérieure. Le cas le plus préoccupant pour l'Europe est celui de l'Algérie où on assiste à une régression linéaire très comparable à celle de la Russie : recul des libertés publiques masquées par le respect formaliste électoral, recul des incitations à la réforme économique contenues par la rente, retrait de l'armée au profit des services de sécurité surpuissants, recul des pressions extérieures sous l'effet de la dépendance énergétique et des impératifs de la lutte anti-terroriste, paix civile très précaire instrumentalisée contre toute ouverture ou demande d'ouverture.

7. Si le développement de sociétés démocratiques constitue a priori un facteur d'apaisement des tensions internationales, il ne règle pas pour autant des questions qui échappent à la rationalité démocratique comme celles qui touchent par exemple à l'identité. Ceci est particulièrement frappant en Europe, où le processus d'élargissement bute désormais moins sur le respect des critères formels de la démocratie, que sur la résistance des sociétés européennes à absorber de nouveaux

¹⁰ Cf. sur le cas africain, Douglas A. Yates, *The rentier state in Africa*, Trenton. Africa World Press 1996 et sur les cas arabes : Hazem Beblawi et Giacomo Luciani (eds.), *The rentier State*, New York, Croom Helm, 1987 et Michael L. Ross, "The Political Economy of the resource curse" *World Politics*, vol. 51, n° 2, janvier 1999, pp. 297-322 et Michael Herb, "No representation without taxation ? Rents, Development and democracy", *Comparative Politics*, avril 2005.

membres, fussent-ils démocratiques. A cet égard, les « non » français et hollandais au référendum marquent bien une rupture dans le rapport de l'Europe à l'Autre. En effet, la résurgence du quatrième critère de Copenhague (la capacité d'absorption) est révélatrice de cet infléchissement politique. Certes, le critère ne vaut que pour les pays ayant vocation à rentrer dans l'Union européenne. Mais son caractère extrêmement flou, et par là même imparable puisque ne dépendant que des Européens de l'intérieur, s'inscrit en rupture avec la nature contractuelle et normative du projet européen¹¹. Pour la première fois depuis 1957, la nature démocratique d'un pays européen n'est plus considérée comme une condition politique suffisante pour devenir membre de l'Union. Certes, on pourra arguer du fait que ce critère n'est pas nouveau. Mais le fait qu'il soit clairement remis en avant, notamment par les gouvernements les plus hostiles à tout nouvel élargissement, n'est pas innocent. En fait, pour une certaine périphérie de l'Europe (Ukraine, Georgie, Belarus), la perspective d'adhésion apparaît comme la plus efficace pour consolider des démocraties fragiles, en tout cas du point de vue des importateurs locaux. Le risque, n'est donc pas négligeable de voir les « importateurs démocratiques » se désintéresser d'un processus qui ne leur rapportera pas (la perspective d'adhésion) ou de réduire l'influence politique des importateurs, tandis que les exportateurs européens s'en préoccupent un peu moins dès lors qu'ils ne sont plus sûrs d'offrir aux bons élèves une gratification par l'adhésion. A quoi bon s'impliquer lourdement dans des pays dont on sait qu'ils ne seront jamais membres de l'Union ? Comment continuer à croire à l'implantation de démocratie dans des sociétés sans *demos* ou au *demos* fragile ? Le fait que la France soit un des pays les plus en pointe dans le blocage du tourniquet européen n'est de ce point de vue guère étonnant, tant sa diplomatie n'a jamais considéré que la démocratie constituait un

¹¹ Cf. Zaki Laïdi, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

enjeu central des relations internationales. Son hyperréalisme, lié à son clientélisme diplomatique, l'ont toujours conduite à identifier la stabilité du système international avec la stabilité des régimes en place. On notera d'ailleurs que le discours politique français insiste presque exclusivement sur les déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux générés par la mondialisation, sans jamais mettre en cause les régimes en place. Tous les malheurs du monde semblent réduits à des déséquilibres de richesse entre Nord et Sud : l'accaparement des ressources par des régimes peu démocratiques n'est pour ainsi dire jamais évoqué. La seule tentative de sortie de schéma a été effectuée par MM. Juppé et Léotard pendant la cohabitation de 1993-1995, à la faveur de la crise algérienne. Mais elle a été totalement refermée après 1995 et encore plus après 1997. Quoi qu'il en soit, si le critère d'absorption deviendrait le critère au travers duquel l'Europe fixerait définitivement ses frontières, il rendrait très difficile la situation politique des pays périphériques de la Russie qui perdraient ainsi la garantie de l'Europe. L'application discrétionnaire du « principe d'absorption » est l'exemple même du facteur de réduction de la structure d'opportunité offerte par le système international en faveur de la démocratie¹².

8. Le dernier facteur concourant à la fin du moment démocratique doit être recherché dans la montée en puissance de la Chine qui constitue une alternative politique, matérielle et idéologique au reflux démocratique. En n'attachant, aucune condition politique à sa coopération, la Chine réduit la crainte des recours occidentaux contre les « régimes non démocratiques ». Enfin en exportant massivement sa main-d'œuvre dans des pays rentiers où règne un chômage endémique, elle renforce l'assujettissement des populations locales aux régimes rentiers qui se trouvent de

¹² Cf. Michael Emerson et al., « Just what is the absorption capacity of the European Union ? », CEPS, Policy Paper, Septembre 2006.

surcroît évincés par la concurrence des produits chinois. Ces derniers préfèrent acheter le silence des chômeurs que de favoriser la constitution d'une force sociale organisée et potentiellement revendicative. Elle joue également en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité un rôle très important dans le refus de sanctionner certains régimes coupables de graves violations des droits de l'Homme¹³.

¹³ Sur les aspects pour le moins néfastes de la politique chinoise, cf. Ian Taylor, « China's oil diplomacy in Africa », *International Affairs* 5, 2006 et Denis M. Tull, « China's engagement in Africa : scope significance and consequences » *Journal of Modern Africa Studies* 44, 3, 2006.